

Je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue à l'inauguration de l'Institut canadien du service extérieur. Mes collègues, l'honorable Michael Wilson et l'honorable Monique Landry, m'ont demandé de vous transmettre leurs meilleurs vœux à cette occasion.

Je suis également contente de souhaiter la bienvenue à M. Peter Harder, sous-ministre délégué à Emploi et Immigration Canada, qui représente mon collègue, l'honorable Bernard Valcourt, ainsi que de nombreux employés du Ministère et d'Emploi et Immigration Canada. L'Institut canadien du service extérieur est aussi là pour vous servir, pour répondre à vos besoins.

L'Institut représente certainement une importante mine de ressources qui arrive à point nommé pour le Ministère et le Canada.

En effet, la situation internationale évolue à un rythme stupéfiant et l'interdépendance mondiale ne fait que s'accroître. De nouveaux mécanismes de coopération sont créés tandis que de nombreuses institutions sont obligées de revoir leurs priorités. On assiste à la naissance de nouvelles nations et même, à la renaissance de certains pays. Par ailleurs, un grand nombre de nations déjà en place trouvent des façons uniques de coopérer à de nombreux paliers.

Le Canada doit relever un défi important : se tenir au fait de cette évolution des institutions, des relations et des mécanismes internationaux pour que sa voix soit entendue et que les intérêts des Canadiens soient protégés.

Les responsabilités que doit assumer notre service extérieur sont donc de plus en plus diverses et complexes. Les tâches traditionnelles se compliquent au fur et à mesure que de nouveaux pays et de nouveaux blocs émergent, et que de nouvelles relations se nouent.

Les mouvements démographiques de masse et le phénomène des réfugiés politiques et économiques ont modifié à jamais la façon dont les agents d'immigration travaillent. Les préoccupations environnementales ont soulevé toute une gamme de nouvelles questions d'ordre politique et commercial, et la lutte permanente en vue d'assurer le respect des droits de la personne nécessite une vigilance de tous les instants dans un monde où des murs sont abattus et d'autres élevés. Dans les régions instables, protéger le bien-être des Canadiens continuera de mettre à rude épreuve les services consulaires.

Nos missions à l'étranger, que ce soit dans les autres capitales ou auprès des organismes multilatéraux, constituent un outil essentiel au dialogue entre le Canada et les autres pays. Cependant, elles ne peuvent être plus efficaces que les gens qui y travaillent et que le réseau de personnes qui leur apportent leur soutien. Nous devons nous assurer que notre personnel, à l'étranger et au Canada, est bien informé, possède une solide formation et est motivé. Son travail est essentiel au bien-être et à la sécurité à long terme de tous les Canadiens.